



L'humidité dans les parois

savoir réaliser les choix techniques
et de mise en œuvre pour des
bâtiments sains et pérennes

>>> Développement durable et Q&E

Intervenant : Samuel COURGEY, Arcanne
Expert technique Bâtiment et Environnement, cofondateur
d'Effinergie et spécialiste de la performance énergétique

PROGRAMME

1. Rappel des notions et des enjeux

Pérennité des parois, efficacité thermique, sources d'humidité

2. Les transferts d'humidité dans les parois

Mode de déplacement de la vapeur d'eau et de l'eau
Repérage des zones de condensations (point de rosée)

Comportement des matériaux

Choix à réaliser pour des parois pérennes

3. Etude des principaux systèmes constructifs

ITE, paroi ossature bois, ITI et toitures terrasses

4. Fonctionnement du bâti ancien : comment intervenir sur le mur ancien

Comprendre le comportement des bâtiments anciens vis-à-vis de l'humidité

Comprendre le comportement des murs anciens

Principes à respecter pour isoler un mur ancien sans le dégrader

Repérage des murs à « risques » et précautions à prendre

5. Focus sur les points sensibles

Ponts thermiques, réseaux, canalisations...

+ Présentations des annexes (matériaux hygroscopiques, base de données matériaux, fiches isolants...)

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

OBJECTIFS DE FORMATION

> Comprendre la problématique de l'humidité dans les parois

> Savoir réaliser les choix techniques et de mise en œuvre n'entraînant aucune pathologie, en isolation thermique intérieure, extérieure et ossature bois ; en neuf et en réhabilitation

DUREE, LIEU & TARIF

1 jour de formation soit 7,5 heures

Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Lieu : SIM Société Industrielle de Mulhouse

10 Rue de la Bourse, 68100 Mulhouse

Tarif : 350 € nets de taxes

Venez à plusieurs ! 300 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus

Prise en charge possible par votre OPCA

Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

METHODES PEDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges

Etude de cas concrets, exercices

> Les supports de cours seront remis aux participants

> Taille du groupe : max. 15 personnes

Formation prise en charge par les OPCA
(FIF-PL, Actalians, Fafiec, Constructys...)
et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Par exemple pour les libéraux / gérants / autoentrepreneurs :
Remboursement FIF-PL : 350 € par jour
(soit une prise en charge à 100%)
+ crédit d'impôt formation 74 €
(montants sous réserve de validation du dossier par l'OPCA)

CONTACT

Hélène LUDMANN - helene.ludmann@scop-les2rives.eu

À la Plage, 15 avenue du Rhin, 67100 STRASBOURG

Tél : 06 61 87 36 63 // www.scop-les2rives.eu



La Scop les 2 rives accompagne l'évolution des pratiques professionnelles pour répondre de façon innovante aux nouveaux enjeux de société.

FICHE D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire à nos formations en envoyant cette fiche d'inscription à l'adresse suivante :

>Par courrier : Scop les 2 rives, 15, avenue du Rhin – 67100 STRASBOURG

>Par mail : helene.ludmann@scop-les2rives.eu

Et pour toute demande d'information complémentaire : Hélène LUDMANN, +33 6 61 87 36 63

STRUCTURE : _____

Adresse _____ CP _____ Ville _____

Nom de l'OPCA _____

EMPLOYEUR :

NOM _____ Prénom _____

Fonction _____

STAGIAIRE :

NOM _____ Prénom _____

Fonction _____ Adresse e-mail _____

N° tél. _____ N° port. _____

Je souhaite m'inscrire à la formation _____

Date : _____ Lieu : _____ Tarif : _____ (ancien stagiaire, le préciser)

Je m'inscris avec un autre stagiaire : Oui Non

Si oui, n'oubliez pas de reporter le tarif « de groupe » (renseigné sur les fiches formations concernées), et merci d'indiquer le nom de la personne avec qui vous vous inscrivez : _____

Fait à _____ Le _____

Signature

Nous prendrons contact pour l'établissement de la convention de formation dès réception de cette fiche.